

**PUBLI-REPORTAGE**

**AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :**

# Montsinéry-Tonnégrande prépare son développement

Les projections statistiques sont formelles : la population de l'île de Cayenne devrait doubler d'ici 2025. Montsinéry-Tonnégrande, qui est aujourd'hui une commune plutôt rurale, verra alors sa population s'accroître sensiblement. D'ailleurs, la redynamisation de la commune est déjà perceptible. La municipalité de Montsinéry-Tonnégrande est bien décidée à maîtriser cette croissance annoncée, pour le plus grand profit de sa population. Elle a donc engagé un programme de travaux très ambitieux pour redynamiser le bourg de Tonnégrande et réaliser son extension. 16 parcelles à viabiliser, un programme de 18 logements sociaux, un groupe scolaire maternelle et primaire : un nouveau Tonnégrande est en train de naître !

Dans le cadre de l'élaboration de son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D) la commune de Montsinéry-Tonnégrande a fixé les principaux axes de son développement pour les vingt prochaines années. L'une de ses priorités sera la requalification du bourg actuel de Tonnégrande et son extension. L'objectif de la municipalité est de donner aux jeunes habitants de Tonnégrande la possibilité de s'installer dans leur village d'origine, mais aussi d'intégrer de jeunes ménages provenant, notamment, de l'ensemble du territoire du Centre Littoral. La commune de Montsinéry-Tonnégrande a confié la mise en oeuvre du projet à la SEMSAMAR dans le cadre d'un mandat. Cette option lui permet de contrôler totalement la réalisation de l'opération tout en bénéficiant du savoir-faire d'une société qui a déjà fait ses preuves en matière d'aménagement et de rénovation. On lui doit notamment la réussite de l'opération de résorption de l'habitat insalubre de Cogneau Lamirande, à Matoury. Le projet d'extension du bourg de Tonnégrande prévoit :

- l'aménagement de 16 parcelles de 660m<sup>2</sup> à 1050 m<sup>2</sup> destinées à la vente,

- la construction d'un programme de 18 logements sociaux. Le programme est composé de logements individuels groupés de type maison jumelées et comprend : 6 logements T3, 4 logements T4 et 8 logements T5,

- la construction d'un groupe scolaire.

**Un nouveau groupe scolaire pour la rentrée 2010**

La construction de l'établissement scolaire a débuté fin 2009. Ce groupe scolaire permettra de répondre aux besoins de scolarisation des enfants du bourg de Tonnégrande qui sont actuellement accueillis dans l'ancien centre d'hébergement. Sa capacité d'accueil a été établie à partir des données fournies par le Rectorat de la Guyane. Le programme de construction prévoit deux phases. Quatre classes seront d'abord mises en service dès la rentrée scolaire de septembre 2010. Dans la deuxième phase, la capacité d'accueil du groupe scolaire sera portée à 12 classes.

**Un partenariat exemplaire**

La requalification du bourg actuel de Tonnégrande et son extension sont le fruit d'un partenariat exemplaire qui mérite d'être souligné entre :

- la Commune de Montsinéry-Tonnégrande
- la Communauté de Communes du Centre Littoral
- l'Etat
- Le Conseil Général

Ainsi, le renforcement du réseau primaire d'adduction d'eau potable et la création d'une lagune de traitement des eaux usées ont été engagés sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes du Centre Littoral.



*Perspective du futur groupe scolaire*



*Perspective des maisons jumelées (Programme des 18 logements sociaux)*

La viabilisation du programme de 18 logements sociaux nécessitera un engagement financier du Fonds Régional d'Aménagement Foncier (FRAFU).

Enfin, l'extension du réseau électrique rural devrait bénéficier d'un financement du Fonds d'Amortissement des Charges d'Électrification (FACÉ), via le Conseil Général.

même temps, avec le concours d'Atout France, une réflexion sera menée pour la création d'un nouveau Centre Touristique Familial et Social de l'île de Cayenne. Ce projet ambitieux aura pour vocation notamment d'accueillir les enfants de familles à revenus modestes de



*La traditionnelle "Fête du crabe"*

**Mais aussi le tourisme et les activités de loisirs**

Tonnégrande est un lieu de villégiature connu et reconnu par les amoureux de la nature authentique. Pour accompagner cette activité en forte augmentation, la municipalité a décidé de réaliser le réaménagement de la cale inclinée pour permettre une mise à l'eau plus aisée pour les embarcations de loisirs. Dans le



la Guyane, qui ne partent pas en vacances. Sans oublier la «Fête du Crabe» qui est devenue l'attraction du mois d'Août pour des centaines de vacanciers.

